

Abschlussprüfungen 2023 – Fach Französisch schriftlich

Klassen: F3a (MiM), F3b (TaC), F3d (StH)

Prüfungsdauer: 3 h

Vorschlag für die Zeiteinteilung:

I.	Compréhension de l'oral (18 points)	30'
II.	Compréhension de l'écrit (18 points)	50'
III.	Composition (32 points)	100'

Erlaubte Hilfsmittel: Im Prüfungszimmer bereitgestelltes, mit Namen versehenes, zweisprachiges Wörterbuch für den Aufsatz (Teil III) und ev. Taschenrechner zum Zählen der Wörter (Aufsatz).

→ Die Schülerin / der Schüler gibt alle gelben Blätter der Teile I-II in der richtigen Reihenfolge geordnet ab, bevor sie / er das Wörterbuch für den Teil III erhält.

L'orthographe dans les parties I et II n'est pas sanctionnée.

I. Compréhension de l'oral

18 points

- *Vous allez entendre un reportage qui dure environ 7 minutes.*
- *Vous avez le temps de lire les questions avant que le document commence.*
- *Au total, il va y avoir 3 écoutes avec des pauses.*
- *Cochez la ou les bonnes réponses ou écrivez l'information demandée.*

Le Point J du 8 septembre 2022, Radio Télévision Suisse (rts.ch)

1. Pourquoi est-ce que Juliane a sorti ses gros pulls de son armoire l'autre jour ? 1 p

- Elle a voulu mettre de l'ordre dans l'armoire.
- La saison a commencé à changer.
- à vrai dire, elle cherchait un autre vêtement.

2. A) Après cela, elle voulait... 1 p

- acheter de nouveaux vêtements sur internet.
- créer une nouvelle collection.
- partir en vacances.

B) Est-ce qu'elle a finalement fait ce qu'elle voulait ? 1 p

- Oui
- Non
- On ne sait pas.

3. Quand Cameron (l'auditrice du PointJ) achète des vêtements, elle pense toujours aux conséquences ... 1 p

- psychiques.
- éthiques.
- environnementales.
- politiques.

4. Quelle est la question que Cameron se pose ? 1 p

.....
.....

5. De quel domaine Audrey Millet est-elle spécialiste ? 1 p

.....

6. Est-ce qu'elle pense qu'on pollue à toutes les étapes de la consommation de vêtements ? 1 p

- Oui
- Non
- On ne sait pas.

7. Complétez les phrases suivantes :

2.5 p

a) Audrey Millet explique le problème à l'exemple

d'un.....en coton.

b) Ce coton est cultivé auet a

poussé grâce aux

c) L'eau polluée dans cette production est bue et cause des

risques.....

d) Il y a ensuite des procédures qui demandent énormément d'

.....

8. Cochez les affirmations correctes :

1.5 p

La teinture utilise beaucoup de métaux lourds, comme l'Arsenic.

En lavant ces vêtements avec beaucoup d'eau, ils ne sont plus pollués.

Les déchets de la production de vêtements finissent par exemple dans le désert au Chili.

9. A) Selon Audrey Millet, quelles matières sont à privilégier pour moins polluer ? Cochez les deux réponses correctes. 1 p

le coton la soie le chanvre les fibres synthétiques le cuir le lin

B) Est-ce que les gens en général aiment bien les sous-vêtements produits dans ces matériaux ? 1.5 p

Oui Non

Pourquoi (pas) ?

.....

.....

C) Donnez une raison pourquoi le coton est une fibre naturelle problématique, selon Audrey Millet. 1 p

.....

.....

prénom, nom et classe:

.....

10. Cochez les bonnes réponses.

Selon Audrey Millet, les consommateurs d'aujourd'hui sont habitués à des matières qui....

2 p

- restent belles pendant des années.
- peuvent être lavées dans la machine à laver.
- ne doivent pas être repassées.
- ne se tâchent pas facilement.

11. Comment est-ce qu'on peut s'habiller écolo et pas cher, selon Audrey Millet ?

1.5 p

Elle conseille...

- d'échanger ses vêtements avec des amis.
- d'acheter des vêtements de seconde main.
- de créer ses propres vêtements.

/ 18 points

I. Compréhension de l'écrit

18 points

Questions à propos du texte

Si possible, répondez par des phrases complètes en français.

L'orthographe n'est pas sanctionnée, mais on devra comprendre votre réponse.

1. Expliquez "Autrefois associé ... provocatrice." (l. 1-2)

1 p

.....

.....

.....

2. a) Qu'est-ce que le père pense du cadeau que Catherine a offert à son fils ?

0.5 p

Il est pour le cadeau.

Il est contre le cadeau.

b) Donnez deux raisons pour cette réaction du père.

1 p

.....

.....

3. Cochez les bonnes réponses.

1.5 p

L'avocat Sébastien Pedroli ...

est surpris que des parents interdisent un tatouage à leur enfant.

pense que les parents ont le droit de décider si leur enfant se fait tatouer.

dit qu'il faut se demander si un ado de 15-17 ans peut décider si un tatouage est bon ou pas.

4. D'après Philippe Mülhauser, quels doivent être les deux buts principaux d'un dialogue entre les tatoueurs, les jeunes et les parents ?

1 p

.....

.....

prénom, nom et classe:

5. Quels sont les deux problèmes de son métier, selon Philippe Mülhauser ? 2 p

.....
.....
.....

6. Cochez les bonnes réponses. 3 p

Dans le studio de Philippe Mülhauser le /la client(e) doit ...

- absolument avoir 18 ans,
- montrer une copie de la carte d'identité,
- donner des informations sur sa santé,
- être informé/e des possibles dangers d'un tatouage,
- approuver la charte de l'association,
- montrer son carnet intime.

7. Théo Eenhoorn, 20 ans: Est-ce que c'est correct ou faux ? 5 p

Justifiez votre réponse en copiant le passage du texte où vous avez trouvé l'information ou en donnant une explication. Sans justification, vous n'obtiendrez pas de points.

	correct ou faux ?
a) Quand il avait 18 ans, il s'est fait tatouer la première fois. la justification:	
	/ 1 p

b) A l'âge de 10, il a déjà pensé aux motifs possibles. la justification:	
	/ 1 p

prénom, nom et classe:

.....

c) Aujourd'hui, ses parents acceptent son désir de se couvrir de tatouages. la justification:	
.....	/ 1 p

d) Ses jambes représentent son carnet de route. la justification:	
.....	/ 1 p

e) Il a payé au moins CHF 15'000 pour ses tatouages. la justification:	
.....	/ 1 p

8. Cochez la / les information/s correcte/s. 2 p

Naima Labidi...

- a fait son premier tatouage quand elle était mineure.
- a toujours désiré avoir des tatouages.
- a seulement des tatouages avec un sens.
- a quatre tatouages.

9. Expliquez l'expression "un tatouage fantôme" (l. 94). 1 p

.....

.....

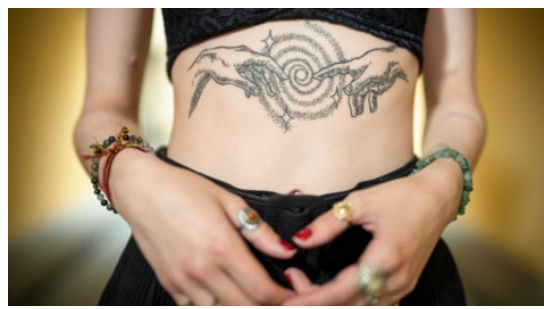
.....

/ 18 points

« Majeurs et tatoués »

Autrefois associé à la marginalité, marquer son corps a perdu de sa valeur provocatrice. Devenu un phénomène à la mode, le tatouage fascine les jeunes et adolescents, qui parfois n'attendent pas l'âge de la majorité pour se lancer.

5 Lorsque Catherine a promis d'offrir une séance de
tatouage à son fils pour ses 17 ans, le cadeau
d'anniversaire a fait l'effet d'une explosion ato-
mique au sein de cette paisible famille vaudoise.
Car le papa ne voulait pas entendre parler de
cette «folie d'adolescence» que l'on risque de re-
10 gretter à l'âge adulte et qui peut fermer bien des
portes.



© Nicolas Righetti / Lundi13

L'avocat Sébastien Pedroli, spécialiste en droit de la famille, se dit choqué d'apprendre que des
parents offrent des ornements corporels à leurs ados. «Je trouve tout à fait légitime de faire va-
loir son autorité parentale lorsqu'un enfant mineur, et même majeur, exprime sa volonté de se
15 faire tatouer. Les parents ont le devoir de protéger l'intégrité physique et morale de leur enfant.
On doit aussi s'interroger sur leur capacité de bon sens à l'âge de 15 ans, voire 17 ans», ex-
plique-t-il.

Même son de cloche chez Philippe Mülhauser, tatoueur depuis trente-cinq ans, secrétaire de
l'Association suisse des tatoueurs professionnels et responsable de la formation et des cours
20 d'hygiène pour la Suisse romande. Il recommande le dialogue entre les tatoueurs, les jeunes et
les parents. «Il faut beaucoup discuter pour aider les ados à bien réfléchir sur leur décision de se
faire marquer et les orienter à choisir un tatoueur professionnel qui dispose des outils et surtout
des bonnes conditions d'hygiène.»

Philippe Mülhauser met en évidence l'absence de formation et le flou juridique qui entoure la
25 pratique du métier. «Généralement, je refuse de tatouer des mineurs. Pour pouvoir être tatoué
dans mon studio, la personne devra avoir 18 ans. Pour les mineurs de 16 ans et plus, je veux
qu'ils soient accompagnés par un de leurs parents lors de la prise du rendez-vous et le jour du
tatouage. Il faut aussi une copie de la carte d'identité. Les clients doivent encore signer une fiche
de rendez-vous et un questionnaire de santé. Il n'existe pas de méthode, mais chaque tatoueur
30 applique ses propres normes. Moi, je respecte les règles approuvées par notre association. Il
faut aussi expliquer aux clients, majeurs ou non, les risques et l'impact d'un tatouage sur toute
une vie.» Reste que le tatouage, démocratisé et trendy, est devenu une sorte de rituel de

jeunesse, comme un carnet intime que l'on expose. Le témoignage d'épreuves traversées, de petites victoires, d'affirmation de soi, comme s'il fallait encre sa vie pour mieux s'ancrer.

35 **Théo Eenhoorn, 20 ans, étudiant en économie et en management**

«J'ai vingt-neuf tatouages, réalisés en l'espace de deux ans. Mes parents n'étaient pas d'accord que je me fasse tatouer. J'ai dû attendre mes 18 ans, même si mon envie de me tatouer remonte à mes 10 ans. À cet âge, j'avais même réfléchi aux motifs et aux parties du corps que je voulais marquer. Mineur, j'évoquais mes projets avec mes parents sur le ton de la rigolade. Ma demande de passer à l'acte à 17 ans a été mal accueillie. Mes parents ont même menacé de me mettre à la porte si je me tatouais avant ma majorité. Aujourd'hui encore, ma famille accepte mes ornements cutanés, mais n'approuve toujours pas ma démarche. Mes parents craignent que cela me ferme les portes et constitue un obstacle pour mon avenir professionnel. Et à chaque fois que je rentre à la maison avec un nouveau thème sur mon corps, c'est la guerre. Plus le tatouage est visible, plus leur colère monte. Mon corps est partagé en plusieurs thématiques : le bras gauche est consacré à ma famille, chaque membre a sa place sur ma peau. Le bras droit est gravé avec mes convictions et ma philosophie. Le torse, le ventre et le dos racontent les événements de ma vie, une sorte de carnet de route. Et finalement, mes plaisirs et mes hobbies tiennent sur mes deux jambes. Mon projet est de couvrir la totalité de mon corps, du cou au crâne, en passant par le dos et le ventre. Sauf mon visage. À ma mort, mon corps doit raconter ma vie. Jusqu'à aujourd'hui, j'ai investi plus de quinze mille francs dans mes tatouages et plus de cent vingt heures sous les aiguilles des professionnels.»

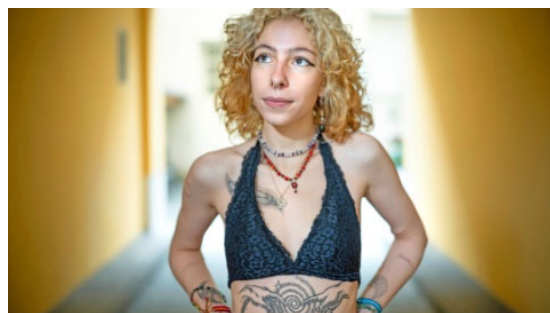


© Nicolas Righetti / Lundi13

50 membre a sa place sur ma peau. Le bras droit est gravé avec mes convictions et ma philosophie. Le torse, le ventre et le dos racontent les événements de ma vie, une sorte de carnet de route. Et finalement, mes plaisirs et mes hobbies tiennent sur mes deux jambes. Mon projet est de couvrir la totalité de mon corps, du cou au crâne, en passant par le dos et le ventre. Sauf mon visage. À ma mort, mon corps doit raconter ma vie. Jusqu'à aujourd'hui, j'ai investi plus de quinze mille francs dans mes tatouages et plus de cent vingt heures sous les aiguilles des professionnels.»

Naïma Labidi, étudiante, 20 ans

«J'ai fait mon premier tatouage à 19 ans. Un Yin-Yang, avec lune et soleil séparés sur chaque poignet. Une manière de dire la complémentarité, la nuance et l'équilibre que j'ai parfois du mal à trouver. J'ai toujours voulu avoir des tatouages.



© Nicolas Righetti / Lundi13

J'aime l'idée que mon corps soit une toile pour les artistes. J'ai placé le deuxième sur ma clavicule, une plume pour me rappeler la douceur et la légèreté dans les moments difficiles. Qu'il faut se laisser porter et ne pas s'agripper aux choses négatives. Je viens d'en faire un troisième sur le plexus solaire : il s'agit d'une spirale avec les deux mains de Michel-Ange de chaque côté. Il signifie la création d'un renouveau, un sens profond pour moi. Chacun de mes tatouages a été mûrement réfléchi, ils sont le rappel d'un passage douloureux dans ma vie, mais surtout de mon



Maurice Adatto, médecin cadre au CHUV et directeur médical du Centre de dermatologie Skinpulse à Genève © DR

évolution. Le prochain sera un mot écrit derrière mon oreille droite: patience. Parce que mon chemin de guérison est un long processus.»

Quel est le risque principal lors d'un tatouage ?

S'il est fait dans de bonnes conditions d'hygiène chez un tatoueur habile, les risques sont très rares. Les infections sont très rares. Le risque principal, c'est l'allergie aux couleurs, que personne ne peut prévoir. Il faut savoir que les couleurs, notamment le rouge, provoquent beaucoup plus souvent des allergies que le noir. En trente ans de carrière, je n'ai vu qu'une seule allergie au noir.

80 Est-ce que certaines peaux sont plus sujettes à complications ?

Non. La plupart des catastrophes surviennent à cause de mauvais tatoueurs, qui font n'importe quoi au niveau du dessin et de la technique. D'où l'importance de bien se renseigner auprès de connaissances, de regarder les sites sur internet, de se donner un temps de réflexion, d'observer l'hygiène du studio de tatouage, et d'aller dans les conventions, qui rassemblent des artistes renommés. [...]

85

Est-ce qu'on peut tout effacer ?

Ça dépend de la technique, de l'encre utilisée, le noir s'efface beaucoup mieux. Si le tatouage est mal fait, s'il est baveux, il est beaucoup plus difficile à éliminer. Il faut bien se rendre compte que, pour enlever un tatouage, il faut huit à douze séances de laser, sur plusieurs années. Un tatouage coûte une centaine de francs, mais l'effacer coûte parfois plus de 2000 francs ! Le laser ne laisse aucune marque, si le travail a été bien réalisé. Mais si une cicatrice a été faite au moment du tatouage par une mauvaise technique, elle va rester sous forme plus claire. C'est ce qu'on appelle un tatouage fantôme.

90

D'après un texte de Patricia Brambilla et Sid Ahmed Hammouche,
publié dans *Migros Magazine*, le 30 juin 2022

II. Composition

32 points

- Choisissez un des quatre sujets suivants.
- Écrivez un texte de 250-300 mots et comptez-les à la fin.
- Indiquez votre prénom, votre nom et la classe sur chaque feuille.
- L'emploi du dictionnaire est autorisé.

1. Réflexion sur la possession

Est-ce que la possession de quelque chose peut rendre heureux et heureuse ?

2. « Tu viens d'où ? »

Cette question est aujourd'hui mal vue par certaines personnes car elle serait considérée comme discriminatoire. Qu'est-ce que vous en pensez ?

3. Acheter ses vêtements à la friperie [=boutique de vêtements de seconde main]

Présentez les avantages et désavantages de ce type de magasin

4. Citation

« Le tatouage démocratisé et trendy est devenu une sorte de rituel de jeunesse, comme un carnet intime que l'on expose. » (l. 33-34)

Expliquez cette citation de Philippe Mülhauser et prenez position.

5. Caricature

Décrivez, interprétez et commentez cette caricature de Charles Dana Gibson publiée en 1902. Est-ce qu'elle est toujours d'actualité à votre avis ?



DISTRIBUTION DES POINTS ET CRITÈRES

LA DISTRIBUTION DES POINTS

La compréhension de l'oral	18 points
La compréhension de l'écrit	18 points
La composition	32 points
Le total des points possibles	68 points

LA NOTE

Le barème	$\frac{\text{points obtenus}}{65 \text{ points}}$	$\times 5 + 1 = \text{votre note}$
-----------	---	------------------------------------

LES DÉDUCTIONS

1 à 4 points de déduction supplémentaire pour une écriture indéchiffrable ou une présentation non soignée.

LES PROFESSEURES RESPONSABLES

Matteo Molinari (MiM), Helen Stone (StH), Claudio Tambini (TaC)